



1^{ÈRES} ASSISES NATIONALES DE LA MARCHÉ EN VILLE



Vers un Plan marche national, Les propositions du collectif Place aux piétons

EN PARTENARIAT AVEC

LES MEMBRES DU COMITÉ DE PILOTAGE





Vers un Plan marche national



Un plan en 6 points pour atteindre l'objectif de 30 % de part modale de la marche en 2030

- ▶ Organiser une gouvernance nationale
- ▶ Développer une ingénierie territoriale
- ▶ Faire évoluer la réglementation
- ▶ Développer la recherche
- ▶ Encourager la pratique de la marche
- ▶ Agir sur l'espace public pour une ville apaisée et accueillante aux piétons





Vers un Plan marche national



- ▶ Organiser une gouvernance nationale
 - un responsable « marche » interministériel
 - une concertation des piétons et leurs associations pour les projets et décisions qui les concernent
 - une contribution transport des employeurs étendue à la marche (forfait mobilités durables)
 - un observatoire des déplacements piétons





Vers un Plan marche national



► Développer une ingénierie territoriale

- des responsables « marche » à tous les échelons territoriaux
- des aides financières aux collectivités territoriales pour leurs plans « mobilités actives »
- développer les plans piétons au sein des plans « mobilités actives »
- aider les autorités en charge de l'aménagement à construire des compétences





Vers un Plan marche national



► Faire évoluer la réglementation

- limiter la vitesse des automobiles et des engins de déplacement personnels motorisés
- protéger les piétons dans la traversée des chaussées, des pistes cyclables et dans tous les espaces qui leur sont destinés
- assurer la continuité des itinéraires
- sanctuariser le trottoir et lui donner une définition juridique
- sanctionner les infractions au code de la route pour tous



► Développer la recherche

- acquérir une meilleure connaissance des besoins et attentes : poursuivre le Baromètre des villes marchables avec une périodicité bisannuelle
- étudier de façon précise l'accidentologie relative aux piétons
- estimer les retombées économiques de la marche en ville
- favoriser les applications numériques et autres dispositifs d'aide à la marche
- approfondir les études cliniques sur les bienfaits de la marche sur la santé





Vers un Plan marche national



► Encourager la pratique de la marche

- développer la compétence « marcher en ville » chez les enfants et adultes
- lancer des campagnes de communication
- diffuser les recommandations de sécurité auprès de tous les publics
- mobiliser les réseaux associatifs : manifestations, animations, ...
- favoriser les prescriptions de marche par les soignants





Vers un Plan marche national



- ▶ Agir sur l'espace public pour une ville accueillante
 - une priorité piétonne inscrite dans les textes
 - résorber les points noirs et les coupures urbaines
 - mettre en place des cheminements identifiés, signalés, aménagés
 - assurer les liaisons entre communes
 - végétaliser la ville et améliorer le confort des trottoirs et des cheminements piétonniers

